A.C.E.A.
Société par actions simplifiée au capital de 72 000 euros
Siège social : 2 Rue de la Bargette,
42500 LE CHAMBON FEUGEROLLES
509 512 661 RCS SAINT ETIENNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 11 JUIN 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2025

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2025 s'élevant à 142 346,80 euros de la manière suivante :

A titre de dividendes 60 000 euros
Soit 10 euros par titre

Le solde 82 346,80 euros
En totalité au compte « Autres Réserves ».

Il est précisé que :
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 50 400 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2025 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 9 600 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable au 1er janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :
- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,

- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2022 : 25 000 euros
25 000 euros, soit 4,17 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 21 000 euros
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 4 000 euros

Exercice clos le 31 décembre 2023 : 50 000 euros
50 000 euros, soit 8,33 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 42 000 euros
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 8 000 euros

Exercice clos le 31 décembre 2024 : 60 000 euros
60 000 euros, soit 10 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 50 400 euros
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 9 600 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 11 Juin 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
David BRUEYRE



CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2026

Désignation de l'entreprise : **SAS ACEA** — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : 2 Rue de la Bargette 42500 LE CHAMBON FEUGEROLLES — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 5 0 9 5 1 2 6 6 1 0 0 0 3 4 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N. clos le. 31122025 Net 3	N-1 31122024 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement*	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	31 737	AG 31 737		
	Fonds commercial	AH	69 747	AI 69 747		6 974
	Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ		AK		
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM		
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	11 449	AS 11 449		
	Autres immobilisations corporelles	AT	213 231	AU 174 552	38 679	32 393
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW		
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations	CS	595 776	CT	595 776	590 876
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD	47	BE	47	47
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	5 000	BI	5 000	5 286
	TOTAL (II)	BJ	**926 986**	BK **287 485**	**639 501**	**635 576**
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	63 900	BM	63 900	78 063
	En cours de production de biens	BN	253 481	BO	253 481	
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	6 811	BW	6 811	147
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	2 247 754	BY 2 920	2 244 834	602 700
	Autres créances (3)	BZ	214 178	CA	214 178	88 952
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	120 050	CE	120 050	130 002
	Disponibilités	CF	43 419	CG	43 419	153 746
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	6 746	CI	6 746	5 736
	TOTAL (III)	CJ	**2 956 338**	CK **2 920**	**2 953 418**	**1 059 346**
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW				
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**3 883 324**	1A **290 405**	**3 592 920**	**1 694 922**

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2026

Désignation de l'entreprise **SAS ACEA** — Néant ☐*

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 72 000)	DA	72 000	72 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	96 411	96 411
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	7 200	7 200
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	499 065	401 089
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**142 347**	**157 976**
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**817 023**	**734 676**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	340 735	412 468
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	9	189
	Instruments financiers à terme	DI		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	92	92
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 072 030	236 244
	Dettes fiscales et sociales	DY	201 791	208 688
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	69 022	35 382
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	92 219	67 183
	TOTAL (IV)	EC	**2 775 897**	**960 246**
	Ecarts de conversion passif et différences d'évaluation* **(V)**	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**3 592 920**	**1 694 922**

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 549 557	710 255
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	770	1 550

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

③ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2026

Désignation de l'entreprise : **SAS ACEA** — Néant ☐ *

			Exercice N						Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue biens*	FD	3 102 412	FE	107 879	FF	3 210 291		2 511 401
	Production vendue services *	FG	237 328	FH	1 176	FI	238 504		171 104
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	**3 339 740**	FK	**109 055**	FL	**3 448 795**		**2 682 505**
	Production stockée *					FM	253 481		(141 993)
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions *					FP			5 382
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles					FI			
	Autres produits (1) (11)					FQ	11 912		17
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**3 714 188**		**2 545 911**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stocks (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	663 388		788 304
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*					FV	14 163		1 127
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	2 025 400		717 025
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	15 171		14 642
	Salaires et traitements *					FY	627 483		636 534
	Cotisations sociales (10)					FZ	269 720		272 675
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobili-sations - dotations aux amortissements * (14)					GA	21 417		27 790
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobili-sations - dotations aux dépréciations					GB			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations et dépréciations *					GC	2 920		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					GI			
	Autres charges (12)					GE	5 601		170
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	**3 645 263**		**2 458 267**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	**68 925**		**87 645**
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	87 463		92 063
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	10 036		6 331
	Reprises sur dépréciations					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Pdts nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO			
	Produits des cessions d'immobilisations financières					G2			
	Total des produits financiers (V)					GP	**97 499**		**98 393**
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	5 307		5 446
	Différences négatives de change					GS			
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3			
	Chges nettes s/ cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	**5 307**		**5 446**
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	**92 192**		**92 948**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	**161 117**		**180 592**

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

DGFiP N° 2053 2026

④ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise **SAS ACEA** — Néant ☐*

		Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels (7) (VII)	HD		924
Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter - 7) (VIII)	HH		1 240
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI		**(316)**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**	HJ		
Impôts sur les bénéfices * **(X)**	HK	18 770	22 300
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	**3 811 687**	**2 645 229**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	**3 669 340**	**2 487 252**
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	HN	**142 347**	**157 976**

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2)	Dont { produits de locations immobilières	HY		
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP		
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	6 376	4 411
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	A8		
	dont cotisations facultatives Madelin A10			
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A11			
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)	HS		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels		

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2022-06 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2023, modifiant le règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables relatif au Plan Comptable Général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Le bilan de l'exercice présente un total de 3 592 920 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 3 811 687 euros et un total charges de 3 669 340 euros,dégageant ainsi un résultat de 142 347 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2025 et finit le 31/12/2025.
Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes:

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constitué par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Conformément aux règlements 2015-06 et 2015-07 du 23 Novembre 2015 modifiant le règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables pour l'établissement des comptes annuels, la société a procédé à une étude de la valeur actuelle de ses actifs incorporels. La valeur actuelle de l'actif retenue est la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage. En cas de valeur actuelle inférieure à la valeur nette comptable de l'actif incorporel, une dépréciation est comptabilisée par la société.

Stocks et en-cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).
Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.
Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente,

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Ce document contient une mention expresse (art.1727 II-2 du CGI)

Annexe libre

Etat exprimé en **euros**

Changement de règlementation comptable

Le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Ainsi, pour tout exercice ouvert à compter du 1er janvier 2025, l'entreprise présente ses états financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans le Règlement.
La première application du Règlement correspond au changement de règlementation donc au changement de méthode comptable, y compris lorsque les conséquences de ce changement n'ont aucune incidence sur la présentation des états financiers.

Conformément à l'évolution de la réglementation comptable applicable à compter de l'exercice 2025, les principaux impacts sur la présentation du compte de résultat sont les suivants :

- Les remboursements d'assurance, précédemment comptabilisés en « transferts de charges » au titre de l'exercice N-1 pour un montant de 5 k€, sont désormais enregistrés en « autres produits » pour 0 k€.
- Les remboursements de charges de personnel, antérieurement inscrits en « transferts de charges » au titre de l'exercice N-1 pour 0 k€, sont désormais comptabilisés en diminution des charges de personnel pour 5.7 k€.

Immobilisations

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	101 484					101 484
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**101 484**					**101 484**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	11 449					11 449
	Instal., agencement, aménagement divers	15 757					15 757
	Matériel de transport	128 646		17 850			146 496
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	48 099		2 880			50 978
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**203 950**		**20 729**			**224 680**
FINANCIERES	Participations	590 876		4 900			595 776
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	47					47
	Prêts et autres immobilisations financières	5 286		3 233		3 519	5 000
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**596 209**		**8 133**		**3 519**	**600 822**
	TOTAL	**901 643**		**28 862**		**3 519**	**926 986**

Amortissements

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Fonds commercial			62 772	6 974		69 747
	Autres immobilisations incorporelles			31 737			31 737
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			**94 510**	**6 974**		**101 484**
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels			11 449			11 449
	Autres Instal., agencement, aménagement divers			15 757			15 757
	Matériel de transport			100 172	11 704		111 876
	Matériel de bureau, mobilier			44 180	2 739		46 919
	Emballages récupérables et divers						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			**171 558**	**14 443**		**186 001**
	TOTAL			**266 067**	**21 417**		**287 485**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients		2 920		2 920
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION		**2 920**		**2 920**
	TOTAL GENERAL		**2 920**		**2 920**

Dont dotations et reprises	- d'exploitation	2 920	
	- financières		
	- exceptionnelles		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Créances et Dettes

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

CREANCES	31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	5 000		5 000
Clients douteux ou litigieux	3 504	3 504	
Autres créances clients	2 244 250	2 244 250	
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	350	350	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	3 530	3 530	
Taxes sur la valeur ajoutée	12 424	12 424	
Autres impôts, taxes versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés	194 962	194 962	
Débiteurs divers	2 911	2 911	
Charges constatées d'avance	6 746	6 746	
TOTAL DES CREANCES	**2 473 677**	**2 468 677**	**5 000**

Prêts accordés en cours d'exercice	
Remboursements obtenus en cours d'exercice	
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	

DETTES	31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	770	770		
Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	339 965	113 716	205 839	20 410
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 072 030	2 072 030		
Personnel et comptes rattachés	93 216	93 216		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	99 618	99 618		
Impôts sur les bénéfices				
Taxes sur la valeur ajoutée	2 094	2 094		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	6 864	6 864		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	11 229	11 229		
Autres dettes	57 802	57 802		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	92 219	92 219		
TOTAL DES DETTES	**2 775 805**	**2 549 557**	**205 839**	**20 410**

Emprunts souscrits en cours d'exercice	75 000
Emprunts remboursés en cours d'exercice	145 749
Emprunts dettes associés (personnes physiques)	

ANNEXE - Elément 6.05

Fonds Commercial

Etat exprimé en **euros**	31/12/2025	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	15 000	FONDS COMMERCIAL AEH
TOTAL	**15 000**	

Après la description de la nature et de l'origine du fonds commercial de la société,

"Ce fonds s'intègre de façon indissociable dans le fonds de commerce actuel de la société. A ce titre, une seule unité génératrice de trésorerie a été identifiée. Au titre de l'exercice clos le 31/12/2025 et en application du règlement 2015-06 sur les actifs, aucune dépréciation n'a été comptabilisée concernant les éléments incorporels."

Produits à recevoir

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025
Total des Produits à recevoir		**35 103**
Autres créances clients		**26 753**
CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	*26 753*	
Autres créances		**8 350**
ASSOCIES, INT COURUS A RECEV.	*6 385*	
DIVERS COMPTES DEBITEUR ET PRODUITS A RECEVOIR	*1 333*	
INTERETS COURUS A RECEVOIR	*632*	

Charges à payer

Etat exprimé en **euros**
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025
Total des Charges à payer		**167 010**
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		**2 610**
INT.COURUS/EMPRUNT ETAB.C	*1 839*	
INTERETS COURUS/CONC.BANCAIRES	*770*	
Emprunts et dettes financières divers		**9**
ASSOCIES, INT COURUS A PAYER	*9*	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**3 035**
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	*3 035*	
Dettes fiscales et sociales		**134 145**
DETTES PROV. POUR CP	*93 216*	
CHARGES SOCIALES SUR CP	*37 939*	
ETAT CHARGES A PAYER	*448*	
ETAT CHARGES A PAYER	*2 543*	
Autres dettes		27 213
CLIENTS R.R.R A ETABLIR	*26 250*	
DIVERS CHARGES A PAYER	*962*	

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en **euros**	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		6 746	**6 746**
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			**6 746**

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en **euros**	Période	Montants	**31/12/2025**
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		92 219	**92 219**
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			**92 219**

Capital social

Etat exprimé en **euros**	31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	6 000,00	12,0000	72 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	**6 000,00**	**12,0000**	**72 000,00**

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Etat exprimé en **euros**

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/12/2025
Emprunt	Prêt Garanti par l'Etat	Banque Populaire	650 000	20 342
Emprunt	Sans Garantie : Acquisition parts MCM	Banque Populaire	150 000	65 196
Emprunt	Sans Garantie : Acquisition parts PULS'ELEC	Banque Populaire	375 000	162 991
Emprunt	Sans Garantie : Acquisition véhicule	Banque Populaire	12 800	1 370
Emprunt	Sans Garantie : Acquisition véhicule	Banque Populaire	19 000	
Emprunt	Sans Garantie : Acquisition véhicule	Banque Populaire	20 000	15 645
Emprunt	Sans Garantie : Acquisition materiels divers	BNP	75 000	72 581
		TOTAL	**1 301 800**	**338 126**

Filiales et participations

Etat exprimé en **euros**	31/12/2025	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés				
1. Filiales (Plus de 50 %)				
2. Participations (10 à 50 %)				
SAS PULS'ELEC		564 843	48,54	134 406
SAS MCM - MATERIELS CHARLES MECAL		350 414	49,00	(140 430)
B. Renseignements globaux				
1. Filiales non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				
2. Participations non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

(articles R. 225-102 du Code de commerce)

	Etat exprimé en **euros** Règlement ANC 2022-06	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
CAPITAL en Fin d'exercice	Capital social	72 000	72 000	72 000	72 000	72 000
	Nombre d'actions ordinaires	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000
	Nbre d'actions dividende prioritaire sans droit de vote					
	Nombre maximal d'actions à créer : - Par conversion d'obligation - Par droit de souscription					
OPERATIONS et RESULTAT	Chiffre d'affaires (hors taxes)	2 200 673	1 763 944	2 305 577	2 682 505	3 448 795
	Résultat avant impôts, participations dotations aux amorts et prov.	(83 435)	121 574	199 778	209 113	185 454
	Impôts sur les bénéfices			3 280	22 300	18 770
	Participation des salariés					
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions	(102 857)	112 700	157 253	157 976	142 347
	Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION	Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amorts et prov.	(14)	20	33	31	28
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions	(17)	19	26	26	24
	Dividende attribué					
PERSONNEL	Effectif moyen salarié	16	16	14	14	19
	Montant de la masse salariale	723 022	589 395	626 822	636 355	627 483
	Montant des sommes versées en avantages sociaux	266 068	228 256	256 602	272 675	269 720